

N°	2	3	8
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA
BRESLE**

OBJET :	L'an deux mil onze Le lundi 7 février à 10h00, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de M. PECQUERY.
- Compte administratif 2010	Etaient présents ce jour : Mme GAOUYER, MM. BIGNON, DAVERGNE, DECORDE, DUHAMEL, LOIN, PECQUERY, SENECAL.
- Budget primitif 2011	Absents excusés : Mme HUREL, MM. AUBRY, JACOB (pouvoir à M. PECQUERY), JUMEL, MAQUET, MAUGEZ, VANSEVENANT. <u>- Compte administratif 2010</u> <i>Le Conseil d'administration, après avoir pris connaissance du compte administratif 2010 et après s'être assuré de sa concordance avec le compte de gestion du Payeur départemental, l'adopte à l'unanimité.</i>
DATE DE LA CONVOCATION :	<u>- Budget primitif 2011</u> M. BILLARD présente en séance, les deux versions du budget primitif 2011 de l'Institution. En résumé, les deux projets de BP 2011 tiennent compte du recrutement du chargé de mission "restauration de la continuité écologique" et des frais inhérents à ce recrutement, du marché d'étude sur la délimitation des zones humides, du marché d'étude sur la Gouvernance de l'eau sur la base du montant prévisionnel initial (v1) ou sur la base du montant réévalué comme suite à la réception des offres du marché (v2), du coût de l'étude hydraulique du bassin de Longroy, des animations "nature et pêche", de l'intégration de nouveaux locaux pour l'Institution avec les frais que cela comporte (travaux éventuels, en loyer, en informatique et téléphonie), des actions de communication (édition d'un guide pêche, ...) ...
4 janvier 2011	
NOMBRE DE DELEGUES :	
En exercice	15
Présents	8
Votants	9
	<i>Compte tenu de l'importance de mener à bien une étude de qualité nécessaire à l'évolution des statuts de l'Institution, le Conseil d'administration, après avoir pris connaissance des deux projets de budgets primitifs 2011, adopte à l'unanimité la version v2 dont les sections d'investissement et de fonctionnement s'équilibrent à hauteur, respectivement, de 102 549€ et 545 000€.</i> <i>Le Conseil d'administration, à l'unanimité de ses membres, décide que les budgets seront votés au CHAPITRE BUDGÉTAIRE.</i> <i>Le Conseil accepte, conformément aux inscriptions faites dans le cadre du vote du BP 2011, la possibilité de verser une gratification (350€ pour 35h hebdomadaires travaillées) aux stagiaires de l'Institution et autorise le Président à tout mettre en œuvre pour effectuer ces versements s'il les trouve justifiés.</i>

Pour extrait conforme,

Le Président de l'Institution,

Jacques PECQUERY